

SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU LAC DE SERRE-PONCON AVIS D'APPEL PUBLIC À CONCURRENCE

Identification de la collectivité publique délégante :

Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon - Rue du Morgon 05160 SAVINES LE LAC

Procédure de passation :

Délégation de service public, de type régie intéressée (procédure simplifiée)

Objet de la consultation :

Gestion des mouillages publics de Chanteloube (Chorges), de la Baie Saint-Michel (Chorges), de la Baie du Planet (Prunières) et de la Queue de retenue (Chadenas – Chanterenne)

Chaque site fera l'objet d'une candidature distincte

Caractéristiques principales du service commercial (données indicatives) :

- 64 places d'accueil sur ponton sur Chanteloube
- 74 places sur ponton et 130 mouillages sur bouées à la Baie Saint-Michel
- 97 places sur ponton et 40 mouillages sur bouées à la Baie du Planet
- 40 places sur ponton (Chadenas) et 6 mouillages (Chanterenne)

Caractéristiques principales du futur contrat :

- Durée : du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2021
- Rémunération : 50% de la recette déduite de la part forfaitaire de 110€ valeur 2018 par mouillage au titre de l'Autorisation d'Occupation Temporaire et pondéré selon les types d'occupation des emplacements
 - o Si courts séjours (jours, semaine, quinzaine) > 60% des occupations = pondération 100%
 - o Si courts séjours (jours, semaine, quinzaine) compris entre 60% et 50% des occupations = pondération 85%
 - o Si courts séjours (jours, semaine, quinzaine) < 50% des occupations = pondération 70%
- Prestation attendue du Régisseur intéressé :
 - o La gestion, l'animation et la promotion de la plaisance et du motonautisme, dans le cadre de ses obligations de service (ouverture, tarification, continuité du service), l'organisation de manifestations de promotion auprès du grand public, cours de navigation...
 - o L'exploitation technique, l'hygiène et le gardiennage des ouvrages mis à disposition
 - o Le respect des normes environnementales et l'entretien des équipements
 - o La gestion commerciale et l'attribution locative de places de mouillages aux usagers

Présentation et contenu du dossier de candidature

Le dossier de candidature, rédigé en français, doit intégrer :

- Les renseignements, références, attestations, certificats, etc., visés aux articles 44 à 47 du Code des marchés publics.
 1. Lettre de candidature, imprimé DC1 avec habilitation du mandataire dans le cadre d'un groupement
 2. Déclaration du candidat, imprimé DC2 avec les pièces annexées
 - certificats fiscaux (liasse 3666)
 - certificats sociaux (Urssaf, caisse maladie, caisse vieillesse).Ces pièces peuvent être remplacées par l'état annuel des certificats reçus
 3. L'ensemble des références que le candidat estimera utiles à la démonstration, d'une part, de sa spécialisation dans le domaine concerné par la consultation, cela par la production de toute référence ou certification.
- Un dossier de délégation de service public (contrat et annexes) dûment rempli et signé (à retirer auprès du S.M.A.D.E.S.E.P. ou à télécharger à l'adresse <http://www.smadesep.com/cms/index.php/espace-pro/marches-publics/>) ou sur le site www.hautes-alpes.fr

Critères de sélection des candidats :

- Conformité du dossier de candidature (40%)
- Garanties techniques et financières (30%)
- Références récentes dans le domaine concerné par la consultation (30%)

Les renseignements d'ordre administratif et / ou technique pourront être obtenus auprès du S.M.A.D.E.S.E.P. :
tél : 04 92 44 33 44 - fax : 04 92 44 33 47 - mail : contact@smadesep.com

Remise de l'offre :

L'offre devra être adressée au S.M.A.D.E.S.E.P. par pli recommandé avec accusé de réception ou déposé contre récépissé. L'enveloppe portera la mention « Candidature à la gestion déléguée des mouillages publics de Serre-Ponçon - nom du site choisi - ne pas ouvrir ».

Date d'envoi du présent avis : 25 octobre 2018

Date limite de réception des candidatures : 3 décembre 2018 12h00